

DON D'UN PORTABLE HP Compaq 6735b


ANNEE SCOLAIRE 2008-2009

Vous venez de bénéficier du don d'un ordinateur portable Compaq 6735b, ainsi que d'une clé USB, dans le cadre de l'opération ORDINA13.

Vous trouverez ci-dessous quelques informations importantes pour profiter pleinement de votre nouveau matériel :

Tout d'abord, il est impératif de conserver le carton d'emballage d'origine de l'ordinateur portable :

- ✓ Celui-ci vous servira en cas d'envoi de la machine au Service Après Vente SCC.
- ✓ Suite à votre appel au **0825 38 75 73** (0,15€ TTC/mn), SCC fera parvenir à votre domicile un bon Colissimo vous permettant d'envoyer votre machine en réparation.
- ✓ L'ordinateur portable réparé vous sera retourné à votre adresse de domiciliation.

Sur le site <http://www.ordina13.com>, vous trouverez le détail des modalités de garantie de l'ordinateur et de la clé USB en bas de page, dans la rubrique  en cliquant sur : **Ordina13 - FAQ du don** puis sur : • **Modalités du don**

ATTENTION :

Le premier démarrage de Windows Vista finalise son installation :

- ✓ Il est donc impératif de patienter environ 30 minutes, comme indiqué à l'écran, et de ne surtout pas éteindre l'ordinateur pendant cette phase.
- ✓ Vous pouvez brancher l'ordinateur portable sur secteur pour vous prémunir d'un arrêt intempestif.

Windows Vista[®]

Si vous souhaitez ajouter de la mémoire vive afin d'augmenter les performances de l'ordinateur :

- ✓ Nous vous conseillons de vous rendre avec votre machine dans un magasin de Professionnels afin de vous prémunir d'une mauvaise manipulation.
- ✓ La mémoire vive ajoutée devra impérativement être ôtée avant un éventuel envoi en réparation.
- ✓ la garantie ne couvre pas les produits endommagés ou devenus défectueux à la suite de l'intervention d'une personne autre qu'un technicien HP.

En cas de vol de l'ordinateur portable, vous pouvez vous adresser par courrier à :

*Conseil Général des Bouches du Rhône
Hôtel du Département
Service Informatisation des Collèges
52, avenue de St Just
13256 Marseille cedex 20*

Nos services vous feront parvenir un justificatif de don vous permettant de faire valoir un remboursement du matériel auprès de votre assureur.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site www.ordina13.com.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire
numérique !
L'équipe Ordina13